

C.F.D.T - F.O. - C.G.T.- S U D

Trésor de Loire-Atlantique

Site Amianté :

Aucune vie exposée !!!

Lors de la rénovation du bâtiment "A", incendié, de Cambronne , l'administration n'a pas jugé utile d'enlever les dalles amiantées.

C'est inconcevable et scandaleux.

Il est prévu que nos collègues s'installent dans ces locaux amiantés.

C'est inacceptable!

Les directions se renvoient la balle : la DSF a refusé d'enlever ces dalles et le Trésor considère que ce n'est pas de son ressort.

Les personnels du département (au Tripode) ont déjà été touchés par la nocivité de l'amiante et il n'est pas question que cela se renouvelle.

Aujourd'hui, tout le monde sait que l'amiante tue.

Pourtant, sur ce dossier, des directions traînent les pieds : depuis deux ans, le Trésor a été interrogé sur la présence d'amiante dans l'escalier de service de la trésorerie du CHU de Nantes. A ce jour, pas de réponse.

Des solutions existent : dernièrement le Comité d'Hygiène et Sécurité a financé le retrait des dalles amiantées au service des Pensions.

L'intersyndicale exige que l'administration prenne ses responsabilités et s'engage rapidement à ce que les travaux de désamiantage soient effectués avant l'emménagement des agents.

Pas un agent dans le bâtiment "A" tant qu'il reste un gramme d'amiante!
